

(29/7/19) (23/6/20) Ce sont toujours les mêmes refrains qui reviennent à la fin de conférences, dans les commentaires sous les articles de presse, et même dans les réponses de politiciens... □ Les inconditionnels des technologies sans fil □ et □ les industriels ont leurs phrases toutes faites. Comment y répondre ? La liste ci-dessous n'est sûrement pas complète, vous pouvez nous envoyer vos suggestions, merci !

1) Si c'était si dangereux ça se saurait. Il est impossible qu'une technologie autant utilisée puisse continuer d'exister en occasionnant des dommages à la santé. Ce serait interdit par nos autorités. Les assurances ne couvriraient pas les industriels.

Justement, les grandes compagnies d'assurance ne couvrent plus les rayonnements gsm/wifi. voir :

[La Lloyds, la Swiss et Allianz ne couvrent plus la téléphonie mobile \(le Figaro 2003\)](#)

voir aussi :

[la Lloyds compare la téléphonie mobile à l'amiante \(2010\)](#)

L'Histoire le montre, les autorités peuvent attendre des dizaines d'années avant d'interdire un produit dangereux, et peuvent réagir différemment d'un pays à l'autre, comme ce fut le cas avec l'amiante, encore autorisée des années dans certains pays après qu'elle soit interdite dans d'autres... Les êtres humains auraient-ils une anatomie différente d'une région à l'autre ?

Il faut comprendre que les technologies sans fil représentent une manne irrésistible pour nos autorités, par la vente des licences, les emplois et les rentrées des opérateurs. Les partis au pouvoir, pour être réélus, veulent contenter la majorité de leurs électeurs, lesquels trouvent leur existence améliorée par les technologies sans fil, en l'absence d'avertissements officiels de l'existence d'effets sanitaires. La téléphonie mobile permet de nombreuses applications de surveillance, de sécurité et de lutte contre la fraude. Le lobbying des industriels est d'autant plus convaincant que leur chiffre d'affaires est élevé. Les autorités nationales et internationales (OMS etc.) préfèrent donc attendre l'apparition d'un consensus évident des populations pour s'y rallier, comme se fut le cas de l'amiante, du radium, du tabagisme passif, des rayons X obligatoires, des paratonnerre et détecteurs radioactifs, de nombreux médicaments etc., autorisés dans certains pays alors qu'ils étaient déjà interdits dans d'autres. Aujourd'hui, les amalgames au mercure et les centrales nucléaires suivent le même chemin.

Le corps médical est soumis à l'Ordre des Médecins et l'Académie de Médecine, qui font aussi l'objet d'un lobbying intense. A la limite du cynisme, on pourrait imaginer qu'une population de gens malades représente un intérêt (involontaire bien sûr) pour l'industrie pharmaceutique et médicale. Lorsque les médicaments n'agissent plus (puisque la cause reste) on coupe l'organe atteint, une solution efficace puisqu'un organe qui n'existe plus ne saurait plus poser problème... Chaque individu a donc intérêt à s'informer largement, se faire sa propre opinion et adopter sa propre ligne de conduite. Sauve toi toi-même, et le ciel t'aidera !

L'Agence Européenne de l'Environnement a publié en 2001 un document qui montre le coût (en vies humaines, en santé publique...) d'attendre longtemps pour réagir. Il a été remis à jour en 2013 en ajoutant les rayonnements des technologies sans fil :

[Late lessons from early warnings](#)

2) Les ondes produites par la téléphonie mobile sont les mêmes que la radio et la télévision, qui existent depuis cent ans sans problème

Les rayonnements radio-tv du XXème siècle constituaient un début de pollution électromagnétique dans un environnement vierge à ce point de vue. La téléphonie mobile est venue s'y ajouter, provoquant une augmentation de l'exposition. Il y avait nettement moins de sites et de riverains d'antennes radio-tv que de sites et riverains de téléphonie mobile aujourd'hui. On en parlait moins, mais il y a eu des études prouvant l'existence d'effets sanitaires des antennes radio-tv, et qui sont référencées par l'OMS. En 2003, il y en avait neuf, dont une seule ne trouve pas d'effets. Cinq montrent une augmentation des cancers, mélanomes, leucémies. Une autre des tumeurs au cerveau chez les radio-amateurs, une autre divers problèmes de santé du personnel. Une étude australienne de 2003 montre une augmentation des cas de leucémie infantile à moins de 4 km. Une étude suisse de 2006 montre un effet sur la mélatonine et la qualité du sommeil à proximité des émetteurs radio de Schwarzenburg. J'ai le souvenir d'une augmentation des cas de cancer à proximité des antennes de Wavre (Tombeek) au siècle dernier, mais ne trouve plus la référence. Si quelqu'un l'a, merci à lui de contacter teslabel. Les antennes radio-tv émettent d'une plus grande hauteur et sont non-directionnelles, non dirigées vers des habitations, exposant donc moins les riverains. Au contraire, les antennes gsm directionnelles donnent un gain de puissance (comme la lumière d'un phare). Ainsi, 3 antennes de 60W, situées sur un pylône ou un toit à 120° l'une de l'autre, peuvent conduire à une puissance apparente de plusieurs kW dans toutes les directions, vers les habitations. Il n'est pas rare que des vitres soient à la même hauteur que les antennes-relais dirigées vers elles.

Un simple coup d'oeil à l'oscilloscope montre l'énorme différence entre les ondes radio-tv modulées en continu, et les micro-ondes pulsées de la téléphonie mobile. Ces dernières sont saccadées, avec plusieurs saccades irrégulières par seconde. Or les êtres vivants ont évolué avec des champs électromagnétiques naturels, réguliers et continus. Ces saccades provoquent des tensions électriques variables sur la peau, à travers les vêtements, et par conséquent un stress, des courants électriques internes et des inflammations.

Les ondes radio-tv ont une fréquence de porteuse moins élevée (moins de 500 MHz) et transportent nettement moins d'information (donc de signaux électriques) que les micro-ondes de la téléphonie mobile (900 MHz à 5 GHz pour les rayonnements gsm wifi 2G 3G 4G; jusqu'à 30 GHz pour les rayonnements 5G et KA-SAT; jusqu'à 50 GHz pour les faisceaux hertziens). Outre la théorie quantique montrant des photons d'énergie plus gros, on imagine aisément que plus on doit subir de coups par seconde, plus forts sont les effets sur la santé.

La différence de longueur d'onde pose aussi problème : plus la fréquence est élevée, plus courte est la longueur d'onde, et plus notre peau capte. Pour les rayonnements wifi à 5 GHz, la demi-longueur d'onde est 3 cm; alors que pour la fm à 100 MHz, elle est de 150 cm. Non seulement à intensité de champ électrique égale, la somme des tensions électriques induites sur la peau par le wifi et le gsm est beaucoup plus élevée que pour la fm, mais les courants induits par ces tensions traversent nos tissus avec une intensité plus importante du fait que l'impédance des tissus traversés est moindre. En effet la fréquence d'alternance des tensions induites est plus élevée dans le cas du wifi/gsm. Or notre corps est constitué d'une multitude de condensateurs (assemblages de matériaux conducteurs et de matériaux isolants), qui laissent d'autant plus passer les charges électriques que la fréquence de tension induite est plus haute. De surcroît, la résistance électrique diminue avec la distance entre les deux pôles d'une tension induite : plus les pôles sont rapprochés, plus le courant qui va d'un pôle à l'autre est intense.

3) Selon la théorie ondulatoire et son "effet de peau", plus la fréquence est élevée, moins elle pénètre dans le corps, c'est d'ailleurs pourquoi les normes de l'ICNIRP (qui sont aussi celles de l'OMS, et de nombreux pays, dont la France) sont moins sévères pour les rayonnements de plus haute fréquence comme la 3G, 4G, 5G, wifi...

En fait c'est une aberration qui se terminera en scandale, car l'onde traverse tout de même l'épiderme et atteint le sang, la lymphe et les nerfs qui sont des conducteurs électriques, avant d'être "arrêtée" (du point de vue de la théorie ondulatoire). Or à partir de là, son énergie, elle, continue sous forme thermique et électrique, diffusant dans tout le corps et tous les organes par l'intermédiaire des conducteurs, comme un effet domino.

L'ICNIRP est une association profitant à l'industrie et aux opérateurs, dans leur volonté de poursuivre le développement de la téléphonie mobile.

voir

www.teslabel.be/outils/462-icnirp-neutre-et-independant

-

Elle s'est limitée à la théorie ondulatoire pour ne pas inquiéter le public. Mais une onde qui nous traverse de part en part en gardant à la sortie l'énergie qu'elle avait à l'entrée, est en réalité moins inquiétante qu'une onde arrêtée par le corps, qui absorbe toute son énergie. Depuis la découverte de la théorie ondulatoire, il y a eu Einstein, et c'est bien dommage de l'avoir "oublié".

4) La lumière est aussi une onde électromagnétique, et est pourtant bienvenue (ministre de la santé R. Demotte en 2006). Les rayonnements du soleil sont infiniment plus intenses que ceux du gsm. Heureusement qu'il existe des rideaux pour pouvoir dormir la nuit, et heureusement que l'on peut se mettre à l'ombre pour se protéger du soleil, car une exposition 24h/24h serait nettement moins bienvenue ! Une exposition prolongée au soleil est d'ailleurs formellement cancérigène. Les ondes de la lumière sont continues, régulières, ne traversent pas la peau et n'engendrent ni tension ni courant électriques à l'intérieur du corps.

Contrairement aux ondes naturelles, les ondes artificielles des technologies sans fil sont polarisées, provoquant des mouvements des charges, ions, oxyhémoglobine, H₂O et autres molécules polarisées, donc des courants électriques induits qui se répandent dans tout l'organisme. voir :

www.teslabel.be/etudes/383-les-champs-electromagnetiques-artificiels-provoquent-des-polarisations

Notre organisme n'est pas un panneau photovoltaïque qui transformerait la lumière en électricité. Par contre il est conducteur et capte donc les rayonnements radio comme les antennes de réception. Une animation montre comment le fait d'être exposée dans un champ électrique artificiel provoque des courants électriques induits sur une antenne de réception :

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/dd/Dipole_receiving_antenna_animation_6_800x394x150ms.gif

(

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Antenne_radioélectrique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Antenne_radio%C3%A9lectrique)

)

5) Les rayonnements de la téléphonie mobile sont non-ionisants et non-thermiques, contrairement aux rayons X qui se sont avérés nocifs. Même si cette précision revient dans chaque réponse de politicien, cela fait toujours plaisir de savoir que nos bons

gouvernants ne nous laisseraient pas soumis 24h/24h à des rayonnements dont la preuve de toxicité mortelle est formellement établie. Mais nous dire ce que les rayonnements de la téléphonie mobile ne sont pas (non-ionisants et non-thermiques) ne suffit pas. On aimerait savoir ce qu'ils sont. Oui-quoi ? Ils sont oui-électrisants et oui-thermiques quand même, à des valeurs considérées comme négligeables par les experts officiels, mais pas nulles. Notre organisme doit évacuer ces charges et ces chaleurs "faibles". S'il n'y parvient plus, il y a une accumulation mortelle. Bien sûr, officiellement, aucun cas n'a été relevé à ce jour. Si le défunt avait une maladie, c'est bien sûr cette maladie qui est donnée comme cause de décès. Sinon, le médecin constatant mentionne mort naturelle, arrêt de coeur ou respiratoire. C'est vrai d'un côté, on n'a jamais vu un défunt qui n'avait pas eu un arrêt du coeur et de la respiration...

Déjà pendant la nuit, quand le corps ne bouge pas, de nombreuses personnes se réveillent avec des douleurs, crampes aux jambes, syndrome méta-carpien, fourmillements, engourdissements ou paresthésies, qui pourraient bien tout simplement être causés par une accumulation de charges, si l'on reste immobile dans un champ électrique gsm/wifi ambiant. Et les sueurs nocturnes pourraient être le résultat d'une mauvaise évacuation thermique de ces rayonnements, due à l'immobilité.

Notons que la protection des dentistes et des radiologues contre les rayons X n'est pas si ancienne. Les effets de ces rayons ont été admis en 1930, et l'OMS a été créée en 1948, mais ce n'est qu'en 1990 que les normes ont été abaissées pour tenir compte des effets à long terme. Avant cela, la radioprotection était très variable d'un pays à l'autre, et on disait que le praticien encaissait beaucoup moins que le patient. Les experts éprouvaient déjà des difficultés à comprendre l'impact des faibles doses répétées à longueur de journée, exactement comme aujourd'hui avec le gsm/wifi. La radio obligatoire des poumons n'a été abolie qu'en 1990. Au début du XXème siècle, des gens plaçaient des batons de radium dans leur salon et achetaient de l'eau radioactive pour boire. Selon la publicité, cela donnait de l'énergie et était symbole du progrès. Ce n'est qu'en 1930 que ce fut définitivement interdit.

6) Toutes les instances médicales et scientifiques mondiales affirment qu'il n'y a pas de lien entre la téléphonie mobile et les problèmes de santé

FAUX ! L'OMS a classé les ondes électromagnétiques type GSM et Wi-fi comme « possiblement cancérigènes »

»

(groupe

«

2B

»

), à l'instar de la laine de verre, le bisphénol-A ou les vapeurs d'essence :

<http://www.robindestoits.org/a1264.html>

L'Afsset (ancien ANSES), Agence Française de Sécurité Sanitaire et du Travail, recommande en 2009 de baisser les puissances des antennes-relais sur la base d'études incontestables : <http://www.robindestoits.org/a1014.html>

; tous les rapports suivants de l'ANSES appellent à la prudence et à la révision des normes : 2013, 2016...

Le Conseil de l'Europe recommande la baisse des seuils à 0,6V/m puis 0,2V/m en 2011 : <http://www.robindestoits.org/a1246.html>

L'Agence européenne de l'environnement en 2007 Europaem en 2016 Nombreux appels de médecins depuis 20 ans...

7) Le café est aussi classé dans les potentiellement cancérigènes

L'acide caféique en fait. Mais on ne force pas les gens à boire du café tasse sur tasse 24h/24h. Alors que les rayonnements gsm/wifi sont partout, tout le temps et on ne coupe plus les antennes... Si le café était ingurgité en continu comme les rayonnements gsm/wifi, il serait dans les cancérigènes certains, ne fût-ce que par l'absence de sommeil.

8) Les études montrent que sous les normes, il n'y a pas d'effets sur la santé.

Non, de nombreuses études scientifiques montrent des effets, surtout celles qui ne sont pas financées par l'industrie. Voir www.teslabel.be/etudes

Les études qui montrent des effets sont plus importantes que celles qui concluent à une absence de tel ou tel effet, or les autorités font appel à des experts qui se bornent à compter le nombre d'études, avec ou sans effets. Il suffit alors pour l'industrie d'entretenir le doute et poursuivre son activité le plus longtemps possible, en multipliant les études qui les arrangent. Prenons l'exemple d'une grille verte. Un scientifique dit que cette grille a la couleur verte, un autre dit qu'elle n'a pas la couleur blanche, un autre qu'elle n'a pas la couleur rouge, et un quatrième qu'elle n'est pas bleue... Peut-on en conclure que la majorité des scientifiques montrent que cette grille n'a pas de couleur ?

9) Il faut attendre d'autres études pour être certain qu'il y a un danger car les études sorties ces dernières années sont trop contradictoires

Il y a deux sortes d'études : celles qui sont produites de façon indépendante, sans lien avec l'industrie. Et celles qui sont financées par l'industrie ou auxquelles participent des scientifiques en lien avec l'industrie. Les premières trouvent plus de danger que les secondes. Une analyse parue dans Environmental Health Perspectives en 2007 a passé en revue 59 publications scientifiques sur les effets de la téléphonie mobile sur la santé, en les triant suivant la source de financement : les études financées entièrement par l'industrie ne montraient aucun effet, celles financées en partie 18 % et celles entièrement financées par des fonds publics ou des ONG : 36 % ([Huss A&A](#))

Pour valider les conclusions d'une étude, celle-ci doit être répliquée, et la nouvelle étude doit arriver aux mêmes conclusions. Il suffit donc à l'industrie d'organiser la nouvelle étude et de biaiser son organisation pour la démentir, créer le doute et gagner des années. Ainsi l'étude hollandaise TCO a montré en 2003 que les rayonnements de la future 3G provoquaient des effets sur les participants. A cette époque, la population n'était pas encore soumise à ces rayonnements 3G. Malgré ce test, la 3G a été déployée en 2005. En 2006, une étude suisse a voulu répliquer l'étude hollandaise, mais en excluant les participants qui n'étaient pas en bonne santé. Donc des personnes tombées malades à cause de leur exposition quotidienne aux rayonnements 3G depuis 2005, ne pouvaient participer à l'étude. Les participants étaient donc forcément des "électro-insensibles" sur qui les rayonnements 3G de laboratoire n'ont pas eu plus d'effets que dans la vie courante, et l'étude hollandaise de 2003 a ainsi été invalidée. De plus certains participants à l'étude suisse ont témoigné avoir ressenti des effets, non répertoriés dans les conclusions.

D'autres contre-études ont été relevées ces dernières années, par exemple : www.teslabel.be/telephones-mobiles/192-eude-danoise-sur-le-gsm-largement-biaisee-donc-dangereuse-dans-ses-conclusion
www.teslabel.be/telephones-mobiles/353-une-etude-australienne-cancerigene

Par ailleurs, remarquez que depuis 2011, le CIRC (OMS) ne classe plus les radiofréquences dans le groupe 3 ("données insuffisantes") mais dans le groupe 2B ("possibles cancérigènes"), ce qui veut dire qu'on a suffisamment de données pour avoir des doutes raisonnables et appliquer le principe de précaution.

10) Les scientifiques qui démontrent des dangers ont aussi des conflits d'intérêts...

Voici des cas qui en fait n'en étaient pas. Le [rapport Bioinitiative](#) a été attaqué en raison des liens existants et non cachés entre sa co-éditrice Cindy Sage et le cabinet privé de consultants environnementaux « Sage Associates » ainsi que « Sage EMF Design », entreprise de conseil sur les champs électromagnétiques basée en Floride dont Cindy Sage est propriétaire. Cindy Sage n'est cependant pas contributrice de ce rapport, qui est une rétrospective de centaines de travaux non contestés, publiés en comité de lecture au travers le monde bien avant la publication de Bioinitiative. Bioinitiative est en effet une rétrospective d'études sur lesquelles elle n'a pu avoir aucune influence à postériori et qui ont été compilées par 14 scientifiques internationaux. Les auteurs de l'étude Reflex ont été accusés de manipulation. Mais après enquête, il s'avère que ces accusations étaient infondées.

www.teslabel.be/etudes/178-le-pr-adlkofer-defend-son-etude-reflex

11) La prise de conscience du risque ne doit pas se traduire par un retour à l'âge de la pierre. Il ne s'agit pas de "tout arrêter" mais de limiter la téléphonie mobile aux appels urgents et avoir recours à d'autres techniques pour se connecter à cette invention prodigieuse qu'est internet (par câblage, RJ45 ou USB). La protection sanitaire contre une technologie toxique n'est pas un retour en arrière mais un progrès : des technologies de remplacement sont alors à

inventer et c'est cela le progrès, la sagesse et l'intelligence humaine, cfr amiante....

1

2) "Le risque zéro n'existe pas" (R. Demotte, ministre de la santé en 2006). "un refus individuel de prendre le moindre risque ne peut justifier une interdiction générale" (D. Donfut, ministre de la santé au Parlement en 2007, à propos du wifi dans les hôpitaux)

On lui demandait pourtant simplement de prévoir des lieux d'accueil à l'abri du wifi pour les électrosensibles, dans les hôpitaux. Ces 2 ministres socialistes ne sont plus responsables de la santé, heureusement, mais il n'y a toujours pas de chambre prévue pour les électrosensibles, aucune sensibilisation du personnel. Que doit faire un électrosensible qui tombe malade ? Aller à l'hôpital où il le sera encore plus, ou attendre ?

13) La vitesse des trains allait faire tourner le lait des vaches, les moulins à vent allaient détruire le monde...

Le temps efface vite les fausses alertes mais cela fait 75 ans que des scientifiques et associations dénoncent la toxicité des radars et micro-ondes, et cela prend de l'ampleur, le nombre de victimes (EHS, cancer, maladies dégénératives et personnes souffrantes sans explication médicale) augmente, l'espérance de vie en bonne santé diminue... Prenons l'exemple des maladies "auto-immunes", en pleine augmentation : elles apparaissent lorsque le système immunitaire agit "sans raison connue", provoquant des inflammations "spontanées", mais il pourrait exister une raison qui est délaissée et niée ! L'homme se croit plus fort, mais la Nature a toujours le dernier mot !

14) « Les espèces qui survivent sont celles qui s'adaptent le mieux aux changements » Darwin

Darwin parlait d'adaptation à des conditions naturelles et non à un environnement toxique, et sa théorie pourrait bien s'appliquer dans l'autre sens : ceux qui ne sentent pas le danger et surtout ne comprennent pas l'origine de leurs souffrances pourraient bien disparaître. Les survivants n'auront alors plus qu'à couper les antennes et repeupler la planète (:

15) Il ne faut pas confondre effets biologiques et effets sanitaires

Des effets biologiques sont reconnus, tels qu'un échauffement localisé, la vibration des molécules d'eau et autres molécules polarisées, électrons et ions... Mais de nombreux scientifiques (pas tous) estiment que cela n'est pas grave. Des effets sur la qualité du sommeil sont aussi relevés, mais qualifiés d'anodins par les mêmes. Ce ne sont pourtant pas les études qui manquent sur les effets graves d'un mauvais sommeil. Puisque des effets biologiques sont incontestables, c'est à l'industrie de prouver qu'ils n'entraînent aucun effet sanitaire, et en

attendant la preuve, les politiciens ont le devoir constitutionnel d'appliquer le principe de précaution : limiter la téléphonie mobile aux seuls appels urgents et bannir l'internet mobile.

16) Le wifi émet à un dixième de Watt de puissance et on ne passe pas sa vie juste devant la box. Le wifi est donc sans danger.

Ce n'est pas seulement la puissance qui compte, mais aussi l'exposition permanente et la nature des rayonnements, en l'occurrence des saccades plusieurs fois par seconde, et une porteuse de la même fréquence qu'un four à micro-ondes (2,4 GHZ), plus une autre porteuse de 5 GHZ. Ces fréquences agitent violemment les molécules d'eau (notre corps en contient 65 %) ainsi que les autres molécules polarisées, les ions et les électrons, provoquant des échauffements et des courants électriques internes. La nouvelle fréquence de 5 GHZ est encore plus dangereuse, d'une part en vertu de la théorie quantique (photons plus gros), d'autre part parce qu'une plus grande fréquence permet un débit de données plus important. Chaque donnée correspond à un certain nombre de signaux électriques encaissés par ceux qui y sont exposés. Donc plus la fréquence est élevée, plus le nombre d'agressions par seconde, du corps, est élevé. Plusieurs scientifiques comparent les saccades ("pulses"), émises plusieurs fois par seconde, à des ondes ELF (extremely low frequency) qui perturbent l'activité électrique du cerveau par interaction avec les ondes alpha du rythme cérébral, le système immunitaire et endocrinien (stress oxydatif, mélatonine, sommeil, acétylcholine, mémoire et apprentissage). Le rapport de l'ANSES de 2016 admet d'ailleurs une perturbation des facultés cognitives chez les enfants exposés.

17) Les associations veulent une norme abaissée à 0,6V/m. Alors pour le wifi, pas de problème, on est en dessous, à distance normale des box (commentaire de Pirard, Issep à propos du wifi dans les écoles).

D'abord 0,6 V/m est une étape dans nos revendications, une étape guidée par la possibilité de faire fonctionner la technologie actuelle à cette valeur. Ensuite il s'agit d'un total pour toutes les expositions subies : gsm (il y a toujours quelqu'un en train de téléphoner dans les environs), antennes-relais et autres émetteurs du voisinage. Enfin, il s'agit d'un maximum en tout lieu accessible au public, et a fortiori dans les logements de ceux qui n'ont pas d'émetteurs chez eux, ce qui laisse espérer que les personnes désireuses de se protéger trouveront facilement un endroit beaucoup moins exposé que 0,6 V/m. Pour l'association Robin des Toits, le 0,6 V/m ne vaut que pour la téléphonie mobile, les autres technologies sans fil (wifi, dect, 3G, 4G) doivent être totalement proscrites.

18) Le téléphone sans-fil DECT n'est pas aussi toxique que le gsm

C'est faux, les DECT émettent en permanence, même en l'absence d'appel. Il y a un émetteur situé dans chaque combiné, plus un dans la base (le support de combiné où entre la ligne téléphonique). Le DECT porte jusqu'à 300 mètres. La voix est digitalisée et transmise en ondes pulsées en 1900 MHZ. Il faut les interdire et les remplacer de préférence par des téléphones filaires. Si l'on veut absolument un sans-fil, choisir un analogique. On pourrait penser qu'un ECO-DECT de nouvelle génération soit la solution. L'ECO-DECT arrête d'émettre lorsque le combiné est raccroché sur sa base, moyennant un réglage qui peut toutefois se perdre (dans ce cas, l'utilisateur se croit protégé alors qu'il ne l'est plus). Si après l'appel, l'utilisateur ne remet pas le combiné sur sa base, l'exposition continue ! De plus, dans les immeubles multi-logements, il y a toujours quelqu'un en train de téléphoner, et comme ces rayonnements traversent les murs, tout le monde est impacté tout le temps, ECO-DECT ou pas...

19) La puissance diminue très fort avec la distance, donc s'il y avait des victimes, ce seraient d'abord les utilisateurs de gsm, or ils n'ont rien

On disait la même chose avec le tabac : "si la fumée était toxique, elle le serait d'abord pour ceux qui fument, qui respirent de tout près et avalent la fumée, or ils n'ont rien; donc à 3 mètres, aucun danger !" A présent le tabagisme passif est reconnu comme toxique et les réglementations sont de plus en plus sévères. On ne tombe pas mort de fumer une cigarette, ni de plaquer son gsm contre l'oreille, mais les effets toxiques s'accumulent de manière invisible, et finissent par apparaître après un laps de temps variable. Les tumeurs du cerveau, des nerfs optiques, auditifs et des glandes salivaires ont fortement augmenté.

20) La législation préconisant une oreillette filaire est stupide. En effet , mettre un fil de cuivre directement dans l'oreille pour faciliter la réception ne fait qu'envoyer directement dans la tête les ondes GSM. Il serait plus judicieux de conseiller l'oreillette bluetooth.

C'est le contraire. Le bluetooth émet, comme le wifi, à la fréquence d'un four à micro-ondes, et même en l'absence d'appel gsm. L'émetteur est placé à l'intérieur même de l'oreille, alors que sans oreillette, le gsm serait appliqué contre l'oreille. En pratique, les utilisateurs gardent leur oreillette bluetooth dans l'oreille entre deux appels, qui continue d'émettre ! Le gsm lui-même n'est pas loin, sans doute dans la poche, donc double irradiation bluetooth en permanence (en haut et en bas), plus les rayonnements gsm contre le corps pendant les appels !!! En comparaison, l'oreillette filaire a un effet passif négligeable non mesurable. Son fil conducteur est bien entendu entouré d'isolant pour éviter tout contact. Une autre solution est la fonction

"main libre" : le gsm est éloigné d'un mètre et la communication se fait par un haut-parleur et un micro intégrés dans le gsm.

21) Les faisceaux hertziens entre sites d'antennes restent en l'air et sont trop concentrés pour atteindre le public. D'ailleurs s'il y avait le moindre obstacle, la transmission ne fonctionnerait plus. Si l'on place un carton devant l'un des deux émetteurs-récepteurs d'un faisceau hertzien, cela ne fonctionnera plus en effet, mais cela ne veut pas dire que personne n'est impacté. Les riverains des sites ainsi que ceux situés sous la trajectoire du faisceau peuvent l'être car les rayonnements ne restent pas concentrés dans un diamètre égal à celui de l'émetteur, ils se dispersent dans un cône d'autant plus large qu'on s'éloigne de l'émetteur... donc qu'on s'approche du récepteur. Les riverains du site récepteur sont donc exposés à ces faisceaux hertziens, encore plus dangereusement que par les antennes gsm elles-mêmes, vu la très haute fréquence (plusieurs dizaines de GHZ) et les très grands débits de signaux. Les riverains du site émetteur de faisceaux hertziens sont eux aussi impactés, par le fait que ce site est également récepteur de faisceaux hertziens.

22) Il faudrait vivre cinquante ans à proximité d'une antenne-relais pour être exposé au même niveau d'ondes qu'une personne qui téléphone une demi-heure par jour avec son téléphone mobile

C'est un mensonge répandu par l'industrie et les politiciens complaisants. D'une part la dose encaissée est le produit de la puissance absorbée par le corps entier (pas seulement la tête) multipliée par la durée d'exposition. L'exposition à une antenne-relais à 1V/m pendant 24 heures produit une dose plus élevée que l'exposition à un gsm à 15V/m pendant une demi-heure ! Même si dans certains cas (plus loin des antennes) cette formule mathématique indique une dose plus élevée par l'utilisation du gsm, d'abord ce dernier est un choix alors que les antennes et les rayonnements des voisins sont imposés; ensuite il ne s'agit pas de l'un ou de l'autre mais de l'un et de l'autre. Enfin, la science ne se limite pas aux mathématiques, il y a aussi la biologie. Des études montrent que les effets cumulatifs d'une faible dose sur une longue période font plus de dégâts sanitaires qu'une dose plus forte (restant sous les normes bien sûr) sur une courte période, et c'est logique : chez tous les êtres vivants, les cellules détruites sont remplacées par des nouvelles. Si ces dernières ne sont pas attaquées à leur tour, elles garderont leur longévité normale. Mais dans le cas inverse, elles seront détruites et remplacées plus rapidement. Or à chaque reproduction cellulaire, une partie du code génétique est détérioré et au bout d'un certain nombre de reproductions, des anomalies graves telles que cancer, leucémie, Alzheimer etc. peuvent se produire, et dans tous les cas la vieillesse est accélérée. Au niveau des nerfs aussi, il est important d'avoir des périodes de repos par rapport à toute stimulation. Ainsi, pour dormir, nous cherchons l'obscurité et le silence; nous ne téléphonons pas en dormant, mais nous continuons d'encaisser les rayonnements en provenance des antennes et du voisinage !

23) L'intensité des rayonnements est quasi nulle en-dessous des antennes, grâce à l'effet "parapluie".

C'est un mythe destiné à rassurer les riverains, ou à servir d'argument pour persuader les propriétaires d'accepter un contrat sur leur toit ("sinon nous l'installerons en face et là vous serez très exposés"). Mais les valeurs mesurées sous les sites d'antennes s'élèvent

généralement à plusieurs V/m. Parfois, les opérateurs doivent placer des protections métalliques en toiture, pour respecter les normes, si des logements sont situés sous le site.

24) Les téléphones les plus modernes et la 4G nous exposent aujourd'hui beaucoup moins que les anciens téléphones et le réseau 2G, alors pourquoi s'inquiéter ?

D'abord les opérateurs n'ont pas remplacé les réseaux, mais les ont juxtaposés, et on assiste bel et bien en pratique une augmentation des émetteurs et du champ électrique global depuis 20 ans. La dose encaissée par jour est plus élevée même si les utilisateurs ont changé leur téléphone, et encore une fois l'utilisation d'un téléphone est un choix. Ceux qui n'en ont pas pour raison de santé constatent bien une aggravation de leur exposition au fil des années. De plus, les réseaux plus récents permettent des débits de données nettement plus importants, les vitesses de téléchargement augmentent, ce qui amène en pratique à une plus grande consommation de données, à des images et des publicités de plus haute définition, à plus d'applications... Cela explique que le nombre de signaux électriques encaissés par notre organisme et le champ électrique moyen ont en réalité fortement augmenté. En pratique, les statistiques de santé publique, de consommation de médicaments et d'absentéisme ne font qu'empirer d'année en année, ce qui devrait inquiéter nos autorités.

25) La téléphonie mobile a 25 ans, et nous sommes toujours bien vivants. S'il y avait des effets à long terme, on aurait dû commencer à voir quelque chose.

Justement, les statistiques de santé empirent alors que la médecine a fait d'énormes progrès. Il y a plein de maladies inexpliquées ou mises sur le compte de la génétique, même chez les jeunes. Les maladies dites "rares" touchent au moins 700000 personnes en Belgique. Des affections nouvelles telles que fibromyalgie, burn-out, maladie du soda, maladies auto-immunes, tms (troubles musculo-squelettiques), sfc (syndrome de fatigue chronique) etc. sont en pleine expansion. Les infections et inflammations spontanées deviennent plus difficiles à traiter, l'OMS tire la sonnette d'alarme, même si son explication est tout autre (trop d'usage des antibiotiques, d'où mutation des bactéries qui deviennent résistantes aux antibiotiques). Des infections qui avaient disparu au XXème siècle refont leur apparition...

26) Tout le monde a un gsm, or pour que nos gsm (près du corps) émettent moins, il faut augmenter la puissance des antennes-relais (qui sont plus loin de nous).

Non, tout le monde n'a pas un gsm : notre pays compte plus d'abonnements que d'habitants, ce qui prouve qu'un certain nombre de personnes ont plusieurs gsm (un privé plus un professionnel par exemple), et donc qu'un certain nombre d'autres personnes n'en ont pas du tout. On ne peut pas les sacrifier au nom du progrès, c'est encore interdit par la Constitution et les Droits de l'Homme. Même ceux qui ont un gsm peuvent contrôler leur durée d'utilisation et ainsi baisser leur exposition, ce qui n'est pas possible si on augmente le niveau ambiant permanent en provenance des antennes-relais. Ne pas oublier non plus que le gsm est plus près mais fait 1W, les sites d'antennes sont plus loin (encore que parfois seulement à quelques

mètres des riverains) mais font 1000W.

27) Les ondes des antennes-relais/gsm/wifi sont trop faibles pour participer au réchauffement climatique, d'ailleurs aux pôles, il n'y en a pas et la glace fond quand même...

Si l'on additionne toutes les puissances des antennes-relais d'un même site, cela fait environ 1000 W par opérateur, autant qu'un four à micro-ondes (qui cuit les aliments en deux minutes grâce au confinement). 1000 gsm en fonctionnement font aussi 1000 W. Une grande partie des continents est couverte par les réseaux sans fil. Les déplacements des masses d'air chaud ont une incidence sur toute la planète. Il n'y a pas de trafic automobile aux pôles non plus, or sa participation au réchauffement est incontestée...

Au moins en période de canicule, les autorités de santé devraient conseiller de couper les émetteurs gsm/wifi/dect : leurs rayonnements provoquent un échauffement interne du corps, nécessitant un refroidissement de l'intérieur vers l'extérieur du corps; ce qui se fait plus difficilement, en particulier lorsque la température extérieure excède 37°C.

28) Les militants "anti-ondes" sont une secte contre la technologie et le progrès...

Non, les sectes se basent sur des croyances ou des idéaux, alors que nous nous basons sur des faits scientifiques. De nombreux scientifiques ont été eux-mêmes des militants, comme Galilée. Au contraire, nier en bloc les évidences, se laisser influencer ou corrompre ne sont pas dignes d'une démarche scientifique.

29) Il faut bien mourir de quelque chose, il y a déjà les pesticides, nos cigarettes, l'alcool... Alors un peu plus ou peu moins... Laissez-nous profiter de la vie, d'avoir la liberté de se connecter quand on veut, où on veut...

Le problème est moins de mourir que vivre longtemps en mauvaise santé, dans les souffrances physiques et mentales, avec un vieillissement précoce, et de mourir prématurément en laissant des enfants orphelins. L'espérance de vie en bonne santé diminue partout dans le monde. La cigarette, l'alcool et la "malbouffe" sont des choix personnels, tandis que les champs électriques artificiels pénétrant de force le logement et le corps de ceux qui n'en veulent pas est un choix de politique publique, très contestable. On pourrait se connecter par câble, placer des prises dans l'espace public, tout en réservant le réseau sans fil, à une très faible intensité, pour les appels urgents et brefs.

30) Les gens tombent malades rien qu'à voir une batterie d'antennes-relais près de chez eux. D'ailleurs il y avait un quartier où tout le monde était malade après l'installation d'antennes. Le problème, c'est que ces antennes n'étaient pas encore activées...

Cette histoire date de 2009 à St-Cloud, à une époque où l'exposition de la population aux rayonnements gsm wifi et 3G était déjà en plein essor. Rien ne dit que ces personnes n'étaient pas effectivement malades à cause des rayonnements présents dans le voisinage, peut-être même à l'intérieur de leur habitation.

31) L'électrosensibilité est due à un effet psychologique dit "nocebo".

Les personnes se disant sensibles aux ondes n'ont pas pu détecter la présence d'un champ électromagnétique au cours des études de provocation, réalisées en double aveugle.

Mener une expérience en double aveugle est effectivement un gage de qualité, mais cela ne suffit pas. Les études de provocation sont conçues par des psychologues ou psychiatres, ce qui en dit long sur les effets attendus, et donc sur la manière d'organiser les études. Elles se bornent à des questionnaires à propos des effets ressentis à tel ou tel moment, en présence d'un émetteur. Ni l'expérimentateur ni le participant ne savent voir si l'émetteur est allumé ou non, c'est cela le principe du double aveugle. Mais qui participe à l'étude ? Souvent on exclut les gens malades (malades peut-être parce qu'ils sont, consciemment ou non, électrosensibles, et déjà soumis dans leur quotidien à de multiples expositions gsm wifi). Une personne consciemment électrosensible accepterait-elle vraiment de participer à ce genre d'étude qui, elle le sait, va la faire souffrir, pour "faire avancer la science" ? Ou les participants sont-ils des étudiants et leur famille, invités par une affichette aux valves de la faculté de psycho ? Les expérimentateurs et les participants ont-ils un gsm en poche ? Le labo est-il protégé des rayonnements extérieurs par une cage de faraday ? A-t-on attendu suffisamment de temps entre deux expériences ? Il faut en effet un laps de temps très variable d'une personne à l'autre pour ressentir les effets d'une exposition, et ensuite pour se remettre après la fin de l'exposition. On peut donc très bien commencer à se sentir mal alors que l'exposition est déjà terminée et vice-versa. De nombreux électrosensibles qui vivent à l'écart de la société, disent qu'il leur faut passer plusieurs jours dans leur refuge pour se remettre d'une sortie... Ensuite, ce sont des médecins qui devraient organiser les études, avec toute une série de tests en plus des questionnaires (mesure de la tension, du rythme cardiaque, de la température, électroencéphalogramme (quoique ce soit délicat pour des personnes électrosensibles), prise de sang avant et après, etc. www.teslabel.be/etudes/342-artac-des-biomarqueurs-prouvent-lel-ectrosensiblite - www.teslabel.be/etudes/408-analyse-dune-goutte-de-sang-au-microscope-avant-et-apres-une-conversation-gsm

Et surtout, vu l'omniprésence et la permanence des rayonnements, et vu le caractère non éthique de la provocation, c'est l'inverse qu'il faudrait faire : placer les participants dans une

vraie ou fausse cage de faraday, sans émetteur ajouté par rapport aux rayonnements gsm wifi ambiants.

C'est clair que l'effet "nocebo" peut jouer un rôle. On peut bien faire un malaise rien qu'à la vue de sang, même si ce n'est pas le sien. On peut déduire des études de provocation que l'être humain est incapable de détecter immédiatement la présence ou l'absence d'un champ électrique. Mais en déduire que les champs électriques ne nuisent pas à la santé ou ne sont pas responsables des problèmes de santé des électrosensibles, cela c'est du pur obscurantisme indigne de la Science. Tout aussi indignes sont les autorités de santé qui mentionnent ces études sur leur site internet pour expliquer leur inaction et faire croire qu'il s'agit d'une maladie "idiopathique" (un terme qui fait naturellement penser à "idiot"), comme la ministre de la santé belge, comme l'OMS...

33) Je compatis aux souffrances des personnes électrosensibles, mais de là à tout arrêter parce que l'on a trouvé des cas de personnes présentant ces troubles..

D'abord ce n'est pas parce que l'on ne sent rien qu'on n'est pas impacté. Ainsi, la téléphonie mobile dans son déploiement technique actuel est tout autant toxique pour des personnes qui "ne sentent rien" (même plus, puisque ces personnes n'ont pas le réflexe de s'en préserver). Les maladies chroniques sont de plus en plus nombreuses sans explication, malgré les progrès de la médecine (voir point 25).

Ensuite la Constitution belge prévoit un environnement sain pour tous, donc sans exception. Les politiciens ont juré de la respecter. Si l'on commence à admettre de sacrifier une partie de la population, il faut donc d'abord changer la Constitution.

34) Les électrosensibles n'ont qu'à aller vivre dans des grottes ou dans les bois, mais qu'ils nous laissent tranquilles...

Ceux qui peuvent se permettre financièrement de quitter leur travail et déménager l'ont déjà fait. Encore faut-il leur garantir un lieu de vie sans rayonnements artificiels, ce qui n'est actuellement pas possible avec l'obligation imposée par les gouvernements aux opérateurs de couvrir 100 % du territoire, parfois sous peine d'astreintes. Il faut commencer par supprimer cette obligation, et créer un fonds alimenté par tous les utilisateurs de gsm, destiné à indemniser les électrosensibles et leur permettre de vivre à l'écart.

35) On voit bien dans les reportages que les électrosensibles sont des associaux qui ne supportent rien, qui vivent dans des cabanes au fond des bois, s'éclairent à la bougie et ont leur frigo dans une annexe à 10 mètres...

Les chaînes de télévisions ont souvent les mêmes actionnaires que les opérateurs, et reçoivent un financement primordial de l'industrie, par la publicité notamment. Leurs journalistes sont donc conditionnés, et choisissent souvent des témoignages de personnes en état de détresse extrême, pour justement instiller l'impression au grand public que l'électrosensibilité ne concerne que des cas isolés. Il ne faudrait pas que les auditeurs commencent à se reconnaître dans les témoignages, à se poser la question de l'origine de leurs problèmes de santé, de sommeil, de douleurs...

36) Les anti-ondes font des corrélations hasardeuses et idiotes : il y a une augmentation des cancers et maladies chroniques depuis 20 ans, on ne sait pas encore pourquoi, donc ce sont forcément les ondes..."

En effet, les cas de fibromyalgie, dépression, burn-out etc. (voir point 25) ont explosé, alors que les rayonnements gsm sont en pleine augmentation, et que des études montrent qu'ils provoquent du stress et des douleurs. Les autres pollutions sont plutôt en baisse. On peut donc tout de même se poser des questions, et à tout le moins essayer de voir si en baissant l'exposition on aurait une amélioration...

37) Les liaisons câblées sont plus dangereuses : on peut s'étrangler avec les câbles...